

STARTING-BLOCS !

MédiaChartres



Les prochaines **élections municipales**, auront lieu en France les **15 et 22 mars** prochains.

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-municipales-et-communautaires>



C'est bien calé dans les « **starting-blocks** », que les candidats à la fonction de maire (ville de Chartres 28000), sont déjà en campagne, ayant trouvé un **QG** en centre-ville (ou pas) et recevant régulièrement, curieux et futurs administrés.



Rien de vraiment nouveau et d'original concernant les engagements des uns et des autres, tous prêchent (plus ou

moins) avec les mêmes arguments et promesses à foison. Sauf que... les votants ne se sentent plus réellement concernés et encore moins intéressés par la politique, même locale !

À force de constater, désillusion après désillusion, que rien ne s'arrange (bien au contraire), ils ont (d'après notre sondage de début d'année), dans la grande majorité, décidé de... ne plus voter (CQFD).

Les jeunes ne considèrent pas, un instant, le vote comme une possible solution, mais comme une reconduction des problèmes.

Contrairement à certains pays de l'UE, le vote en France n'est pas obligatoire

: <https://www.rtbef.be/article/pourquoi-le-vote-est-il-obligatoire-en-belgique-8258602>

Les français ont visiblement atteint le point de non-retour, concernant le « **capital confiance** » qu'ils accordaient aux politiques, toutes tendances confondues, le manque de transparence, extrait de casier judiciaire vierge, un droit de regard (**très**) limité et encadré, etc, pour cela et bien d'autres choses, la grande gagnante risque d'être... **l'abstention**. (?)

La principale raison, en est, pour beaucoup, les manques à la parole donnée : une profession de foi, n'est pas un contrat (même morale) et n'engage JAMAIS (d'aucune façon) la responsabilité des promettant s.

Explication : (au sujet des promesses)



En France, la notion de « **parjure** » n'existe plus *stricto sensu* en droit positif, où elle a été remplacée par celle du « **faux serment civil** » prêté en justice, et du « faux témoignage » devant des juges.

En France, l'[article 434-13 du code pénal](#) [dispose que « le témoignage mensonger fait sous serment devant toute juridiction ou devant un officier de police judiciaire agissant en exécution d'une commission rogatoire est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. » (mais **ABSOLUMENT RIEN**, concernant les promesses où engagements des politiques) ?

Cependant, la loi n'utilise pas (ou plus) le mot « **parjure** ».



Reste à espérer, que les acteurs soient à la hauteur du flot de promesses, bien qu'il n'existe **aucune garantie** sur ce... « **détail** » !

« **Ni repris, ni échangé** »



Cette fois-ci, c'est sûr...

La « guerre, est déclaré » [...]



De façon frontale, énigmatique ou sous « pseudos » sur les réseaux sociaux, le « festival » bat son plein !

https://www.lechorepublicain.fr/chartres-28000/actualites/municipales-2026-la-ville-de-chartres-reproche-a-ladislas-vergne-un-usage-irregulier-de-ses-moyens_14817434/

<https://www.facebook.com/voxcarnutum>

[https://www.mediapart.fr/journal/politique/260126/en-s-alliant-majoritairement-avec-le-ps-les-ecologistes-vont-dans-le-sens-de-la-macronie?utm_source=quotidienne-20260126-210209&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtr=EREC-83-\[QUOTIDIENNE\]-quotidienne-20260126-210209&M_BT=1654172231343](https://www.mediapart.fr/journal/politique/260126/en-s-alliant-majoritairement-avec-le-ps-les-ecologistes-vont-dans-le-sens-de-la-macronie?utm_source=quotidienne-20260126-210209&utm_medium=email&utm_campaign=QUOTIDIENNE&utm_content=&utm_term=&xtr=EREC-83-[QUOTIDIENNE]-quotidienne-20260126-210209&M_BT=1654172231343)



INFO + : Comme pour l'élection présidentielle, les dépenses des candidats sont encadrées par la loi. Mais toutes les villes ne sont pas concernées : seuls les candidats ou listes de candidats qui se présentent dans des communes de 9 000 habitants ou plus sont soumis à un plafond de dépenses électorales.

« Si une formalité substantielle n'est pas respectée, le

compte de campagne peut être rejeté », explique dans [son guide destiné aux candidats la CNCCFP](#). « Dans ce cas, le candidat ne peut prétendre à aucun remboursement et le juge de l'élection, obligatoirement saisi par la Commission, peut prononcer l'inéligibilité du candidat ».

« Outre leurs conséquences sur le compte de campagne, le non-respect de ces interdictions est constitutif d'une infraction pénale », met en garde le site : vie-publique.fr.

HATVP

HAUTE AUTORITÉ
POUR LA TRANSPARENCE
DE LA VIE PUBLIQUE

Pour rappel : Particularité des grandes villes : « **Est inéligible**, le maire d'une commune de plus de 30 000 habitants ou l'adjoint au maire d'une commune de plus de 100 000 habitants qui n'a pas déposé la déclaration de sa situation patrimoniale », indique [la plate-forme Vie publique](#), agréée par l'État :

<https://www.hatvp.fr/espacedeclarant/patrimoine-interets-instruments-financiers/>

Les listes des candidats, **nécessairement paritaires même dans les communes de moins de 1 000 habitants**, devront être déposées au plus tard le **26 février, à 18 heures**, pour participer au premier tour du scrutin. Pour le second, elles devront être déclarées en préfecture avant le **17 mars, à 18 heures**.

Sir George Bernard Shaw.

prix Nobel de littérature en 1925, a prononcé la petite phrase suivante:

*"Les hommes politiques et
les couches doivent être
changés souvent...
et pour les mêmes raisons."*

MédiaChartres, revient à cette déclaration !

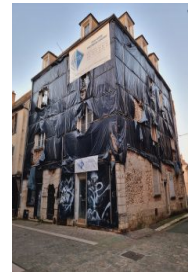
Karine Relin

RÉTROSPECTIVE 2025

MédiaChartres revient rapidement en image (en vrac), sur la vie locale de la ville de **Chartres/Agglomération** (28000) durant l'année **2025**, bons souvenirs pour les uns, pour les autres (?)









URBANISME

E De l'amiante stocké sur le chantier de l'ancienne caserne de pompiers à Chartres : pas d'autorisation de la préfecture, la mairie stoppe le chantier



Chartres ➔ Vivre sa ville

UNANIMITE La réouverture des jardins de l'horizon sera comprise à la construction des deux parkings conventionnés

Une réouverture des jardins à l'horizon 2029

Chartres Métropole a annoncé la réouverture des jardins de l'horizon, après avoir été fermés pendant plus de dix ans. Le projet est soutenu par la municipalité et la métropole.

Chartres Métropole a annoncé la réouverture des jardins de l'horizon, après avoir été fermés pendant plus de dix ans. Le projet est soutenu par la municipalité et la métropole.





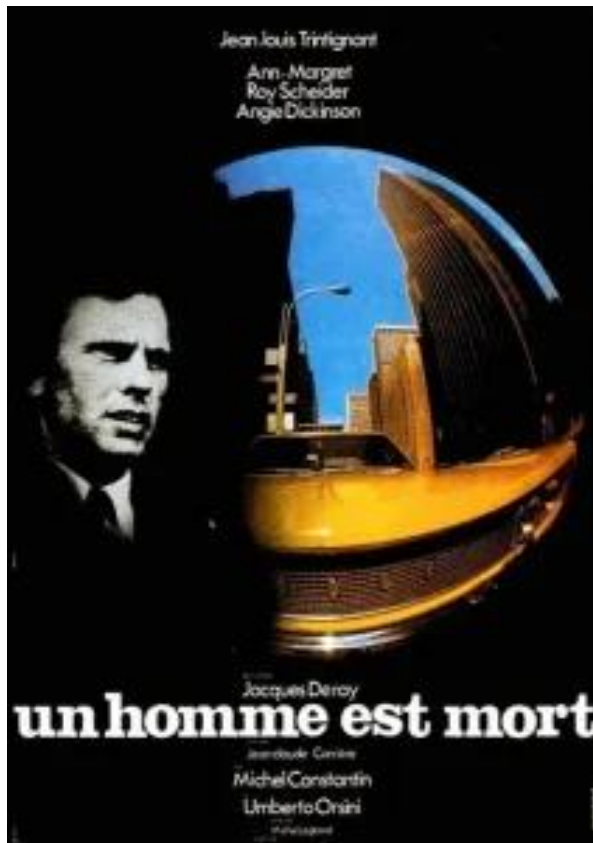
Que réserve 2026 ?

CONSTERNATION ...



MédiaChartres, vous présente ses meilleurs vœux.

Nouvelle année, rime souvent avec prises de bonnes résolutions [...], c'est (logiquement) le moment de penser un peu aux autres, et sur le sujet, il est **insupportable** d'apprendre dans une rubrique « [faits divers](#) » qu'un homme est mort de froid, seul, dans la nuit du **31 décembre** (soirée de réveillon) ou la douce chaleur du [conformisme](#), est présente (à plusieurs niveaux), dans les foyers français, Une disparition de plus, devenue une norme au quotidien, qui ne choque personne !



Ironie de cette sombre et sordide histoire, un **SDF** c'était réfugié aux portes du temple de la consommation (**Leclerc**) à **Barjouville** (banlieue de Chartres, Eure-et-Loir), pour y passer la nuit de la **Saint-Sylvestre**. Il a été découvert mort, lors d'une patrouille de gendarmerie autour du magasin, les pompiers ont, ensuite, dirigé le corps de l'infortuné, vers la morgue.





Le plan « **grand froid** » est un dispositif d'urgence en France activé pour protéger les personnes vulnérables lors de vagues de froid intense.

Qu'est-ce que le plan « **grand froid** » ?

Le plan « **grand froid** » est mis en place par les préfectures dans les départements français lorsque les températures chutent de manière significative. Ce dispositif vise à protéger les populations les plus vulnérables, notamment les sans-abri, en leur offrant des solutions d'hébergement d'urgence et en renforçant les maraudes.

L'homme avait, semble-t-il, refusé plusieurs propositions d'hébergement, des associations qui effectuent les maraudes, **MédiaChartres** salue le dévouement et le courage des bénévoles, qui, malheureusement, n'ont pas le pouvoir de forcer les personnes en extrême détresse, à se protéger d'eux-mêmes.

À ce jour, aucune loi ne peut contraindre un **SDF** (même sous curatelle ?), à rejoindre un des hébergements d'urgence, qui sont régulièrement complets et décriés, par une très mauvaise réputation (voles, bruit, agressions, etc).

indignation



À noter, qu'aucun institutionnel n'a « quitté la table », pour se rendre sur place [...], et qu'aucune demande d'ouverture d'enquête n'a été réclamée par le Parquet, en recherche de responsabilités, comme le suggère cet autre cas similaire,

révélé par nos confrères.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/grand-froid-un-sans-abri-retrouve-mort-dans-la-rue-dimanche-a-paris-une-enquete-ouverte-7453336>

Reflet de notre époque, de plus en plus de personnes, sont laissées à l'abandon dans l'indifférence, voire... le mépris !

À propos de l'indifférence :

https://www.youtube.com/watch?v=aP53wyT_3po&list=RD aP53wyT_3po&start_radio=1



La vision (réalisation), de MédiaChartres.

<https://mediachartres.fr/wp-content/uploads/2026/01/Miroirde-notretemps.mp4>

*Nous sommes à des années-lumière, de la morale de ce film (**que nous vous invitons à regarder**), qui laisse supposer qu'avec un simple petit engagement de chacun, il est possible de faire bouger les choses. Certains ne verront qu'une énième 'bluette » sans intérêt et à l'eau de rose pour adolescentes pubères, avides d'émotions. D'accord... mais si c'est réellement le cas, ne devrions-nous pas, alors, tous repasser par l'éducation (la bonne) celle de l'enfance ?*

(Film entier) :

À

REGARDER,

ICI

: <https://francelibre.tv/video/68850bc33ea58e29f847744b>



https://actu.fr/pays-de-la-loire/nantes_44109/temoignage-nantes-il-a-ecrit-un-livre-sur-les-sdf-pour-casser-les-prejuges_63617388.html

– Un SDF, mort sur un trottoir –



MédiaChartres espère une prise de conscience et une loi, pour pallier ce manque criant d'humanité qui gagne, chaque jour, plus de terrain !

Martine Leroy